



© Enabel

Paix & Sécurité

Que fait Enabel ?

Le monde est confronté à d'énormes défis pour réaliser les Objectifs de développement durable d'ici 2030. Enabel entend y contribuer en offrant son expérience et son expertise dans cinq domaines spécifiques : la paix et la sécurité, les changements climatiques et l'environnement, les inégalités sociales et économiques, l'urbanisation, ainsi que la mobilité humaine. Dans notre recherche de solutions appropriées, nous prenons en compte la réalité inévitable de l'explosion démographique et nous croyons fermement au pouvoir des femmes et des jeunes.

Cette brochure décrit comment nous intégrons la paix et la sécurité dans nos projets.

Pas de développement sans paix ni sécurité

D'après la Banque mondiale, d'ici 2030, au moins la moitié de la population défavorisée du monde vivra dans des zones fragiles et touchées par des conflits. La fragilité, les conflits et la violence ont une incidence inévitable sur la pauvreté.

L'extrême pauvreté ne croît que dans les États fragiles. Selon certaines estimations, plus d'un demi-million de personnes meurent chaque année de violences liées à des conflits militarisés ou d'autres types de violence, bien qu'une écrasante majorité des morts violentes se produisent hors des zones de conflit et zones fragiles, et frappent particulièrement les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants).

Le développement durable ne peut aboutir sans la paix et la sécurité qui, inversement, seront menacées sans le développement durable. L'Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît la nécessité de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. L'ODD 16 promeut également les principes des droits humains, de l'État de droit et de la bonne gouvernance.

Ainsi, il s'avérera impossible d'atteindre les ODD et d'éradiquer l'extrême pauvreté si la fragilité, les conflits et la violence ne sont pas abordés simultanément et de manière globale, en tenant compte des inégalités profondément ancrées qui alimentent la violence. Enabel veille tout particulièrement à accroître la cohérence entre le développement, l'aide humanitaire et la sécurité dans ses efforts pour renforcer la résilience et prévenir les conflits.



Vu l'engagement de la Belgique à concentrer sa coopération au développement sur les pays moins avancés et les États fragiles, la promotion de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable est un élément clé de l'action d'Enabel.

Expertise d'Enabel

- Présence de bureaux d'Enabel dans dix-sept pays qui nous assure une connaissance approfondie du contexte et la possibilité de développer des relations à long terme avec les autorités et la population.
- Équipe d'expert-es dévoué-es à Bruxelles et à l'étranger, couvrant différents domaines d'expertise, notamment : réforme du secteur de la sécurité ; police de proximité ; gestion des crises, des foules (gestion négociée des espaces publics) et du renseignement ; gestion et formation des ressources humaines ; enquêtes judiciaires et médico-légales ; sécurité portuaire ; médiation ; prévention de l'extrémisme violent, désarmement, démobilisation et réinsertion ; indépendance judiciaire ; enregistrement de l'état civil ; accès à la justice ; diffusion et vulgarisation du droit ; fonctionnement de la justice ; justice transitionnelle ; défense ; sécurité de l'État ; protection civile ; genre et droits humains ; lutte contre la corruption.
- Mobilisation rapide par Enabel de l'expertise publique belge au moyen d'accords de coopération avec la Police Fédérale, la Défense, l'Intérieur et la Justice, les parlements fédéraux et régionaux, et des universités belges.
- Mobilisation rapide de consultant-es privé-es grâce à un ensemble de contrats et d'accords-cadres.
- Solides réseaux avec des organisations internationales, dont l'équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT), le réseau international sur les conflits et les situations de fragilité (INCAF), le *Geneva Centre for Security Sector Governance* (DCAF), et des ONG belges opérant sur le terrain comme Avocats sans Frontières, RCN Justice & Démocratie, *Search for Common Ground*, Justice & Paix.
- Participation active à différents réseaux d'expertise et de recherche aux niveaux national et international, tels que le Practitioners' Network, Learn4Dev, INCAF, CCGD.

L'approche d'Enabel en matière de paix et sécurité

La présence de la Coopération belge dans la sécurité et la justice s'aligne sur l'approche globale belge, sur le trinôme « humanitaire, développement et paix » de l'OCDE, sur les Objectifs de développement durable et sur le cadre « Femmes, paix et sécurité » (résol. 1325 du CSNU). Les actions préventives menées à l'étranger contribuent aussi indirectement à la sécurité intérieure de la Belgique et peuvent donc être liées à la stratégie de sécurité nationale.



L'approche d'Enabel en matière de paix et de sécurité s'inscrit dans la stratégie globale des Affaires étrangères et l'approche globale visant à accroître la cohérence, la complémentarité et la collaboration des différents acteurs belges impliqués dans ce domaine. À cet égard, en tant qu'Agence belge de développement, Enabel joue un rôle de facilitateur, promouvant et tirant parti de la mobilisation de l'expertise publique belge sur la paix et la sécurité.

Œuvrer à la sécurité humaine et l'État de droit est vital pour un développement stable des pays partenaires d'Enabel. Aussi, Enabel adopte une approche double qui, à la fois, investit dans la prévention des conflits et dans des sociétés résilientes aux crises, et fait face aux situations de crise. La stratégie du ministère belge des Affaires étrangères définit le champ d'action d'Enabel et les domaines d'intervention potentiels : prévention des conflits, médiation, réforme du secteur de la sécurité et de la justice, accès à la justice et aux droits, prévention de l'extrémisme violent, et désarmement, démobilisation et réinsertion.

En partenariat avec des organismes publics belges comme la Police Fédérale, la Justice, la Défense et le Parlement fédéral, Enabel développe, depuis plus de quinze ans, des projets d'appui à la sécurité humaine et l'État de droit. Conformément au concept international de réforme du secteur de la sécurité (et de la justice), ces projets ont aidé les institutions de ces secteurs à améliorer leur prestation de services. Dans le même temps, Enabel possède aussi une solide expertise dans le renforcement d'institutions responsables et inclusives.

Enabel encourage une coopération « transfrontalière » entre les secteurs et promeut une approche plus holistique. L'éducation, par exemple, joue un rôle très important dans la paix et la sécurité. Les actions de développement doivent avoir un impact positif sur l'atténuation des conflits. C'est pourquoi Enabel applique à toutes ses activités le prisme de la fragilité et la sensibilité aux conflits (analyse sensible aux conflits, évaluation des risques).

En général, les actions de paix et de sécurité d'Enabel portent sur un ou plusieurs des éléments suivants :

Réforme du secteur de la sécurité (y compris la police de proximité)

Enabel s'engage fermement à augmenter la proportion d'hommes et de femmes qui se sentent en sécurité en marchant seul-es près de leur lieu de résidence. Un second objectif est d'accroître la part de la population satisfaite de sa dernière expérience avec les services de sécurité publique.

Justice équitable, responsable et inclusive

Enabel favorise une réponse judiciaire fiable et responsable aux besoins des personnes, y compris les plus vulnérables (femmes et jeunes). Les projets dans ce domaine peuvent porter sur la justice transitionnelle ou communautaire, par exemple. Pour évaluer la réussite, nous mesurons la part de victimes de violences signalant les faits aux autorités compétentes ou recourant à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus.



Citoyenneté et participation

L'action d'Enabel vise à améliorer l'accès à la citoyenneté, notamment en renforçant et modernisant les registres d'état civil. Une identité juridique est essentielle à une vie prospère, et il est capital de favoriser une relation plus équilibrée entre les citoyen·nes et les autorités. Pour mesurer la réussite, nous évaluons la proportion d'enfants de moins de cinq ans dont la naissance est officiellement enregistrée par une autorité civile.

Enabel contribue aussi à l'engagement et à la participation significative des citoyen·nes en augmentant la proportion de personnes qui estiment que la prise de décisions est inclusive et adaptée, en stimulant la participation des femmes à la consolidation de la paix et en mettant l'accent sur la lutte contre la corruption.

Violence sexiste

Enabel dispose également d'une expertise et d'une expérience dans la mise en œuvre d'actions sur la violence sexiste, y compris la prévention, et l'aide aux victimes (aide médicale et juridique, soutien psychosocial, réinsertion socioéconomique).

Notre expérience



Appui à l'opérationnalisation de la police républicaine du Bénin

Financement : Belgique

La Police nationale et la Gendarmerie, initialement deux corps de sécurité distincts au Bénin, ont fusionné en décembre 2017 pour donner naissance à la Police républicaine. Cette réforme s'inscrit dans l'effort national de lutte contre la corruption, de recherche d'efficacité et d'adoption d'une approche davantage axée sur les citoyens. Elle donne l'occasion de lancer de grands projets comme la digitalisation, la révision du cadre organique de la nouvelle organisation et l'amélioration de la couverture nationale. Sur la base de l'expérience antérieure acquise par la Belgique dans ce type de fusion, le Bénin a demandé à bénéficier de cet appui de sorte à opérationnaliser la nouvelle police républicaine, y compris divers aspects tels que la police de proximité, la gestion des ressources humaines, la communication et la cybercriminalité.



Appui à la Justice au Burundi

Financement : Belgique

De 2008 à 2015, Enabel a mis en œuvre trois projets successifs de renforcement des institutions judiciaires et autres services ministériels au Burundi (tant dans le centre que dans des régions éloignées). Un appui a été apporté aux ministères centraux, notamment pour la planification sectorielle, la mise en place d'outils statistiques, le soutien à l'Inspection générale de la justice, ainsi que la création et le renforcement du centre pour le développement professionnel de la justice. La Cour suprême du Burundi a également bénéficié d'un appui pour réduire l'arriéré des affaires, simplifier les procédures en cassation et construire de nouveaux tribunaux. De nouvelles mesures ont de même été introduites pour améliorer l'organisation et le fonctionnement quotidien des services des hautes cours pilotes dans quatre régions. Il s'agissait notamment d'améliorer les mesures d'archivage, la programmation des audiences, l'ensemble du système de justice pénale, etc. Cela a permis de réduire la population carcérale et les délais d'instruction/de détention préventive.



Appui aux forces de sécurité intérieure au Burkina Faso (PARSIB)

Financement : Union européenne

En janvier 2016, suite aux troubles politiques et au premier attentat terroriste perpétré à Ouagadougou, les autorités ont demandé l'aide de l'UE pour renforcer les forces de sécurité intérieure afin de contrer cette nouvelle menace et d'entamer un dialogue sur la réforme du secteur de la sécurité. Ce projet comprenait un appui aux efforts de collecte de renseignements, à la gestion des crises, aux approches d'intervention et de communication.

Durant la première phase (2016-2018), Enabel a soutenu la mise en place d'un mécanisme de gestion de crise à Ouagadougou ainsi qu'une réflexion approfondie dans le cadre du Forum national sur la sécurité. Dans une deuxième phase (2018-2019), l'attention s'est portée sur la reproduction du mécanisme de gestion de crise à Bobo Dioulasso et la mise en œuvre de plusieurs des recommandations du Forum (sur la politique de sécurité et de défense nationale, la lutte contre la corruption, la mise en réseau territoriale, la police de proximité...).



Sécurité portuaire en Afrique centrale et de l'Ouest

Financement : Union européenne.
En partenariat avec Expertise France.

L'objectif principal du projet est de protéger les ports d'Afrique centrale et de l'Ouest (Dakar, Abidjan, San Pedro, Tema, Lomé, Douala, Pointe Noire, Brazzaville) contre les risques sécuritaires et de fournir aux pays partenaires les moyens de répondre aux failles de sécurité portuaire. Le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS), qui constitue le cadre de référence, a pour objectif d'améliorer la résilience des navires et des ports face à la violence terroriste. Il vise aussi une étroite collaboration entre les institutions locales, nationales et internationales afin d'assurer une meilleure protection des installations marines.

Ce projet est exécuté en partenariat étroit avec les expert-es du Port d'Anvers.

Enabel

Agence belge de développement
Société anonyme de droit public
à finalité sociale

Rue Haute 147
1000 Bruxelles, Belgique
T + 32 (0)2 505 37 00
info@enabel.be
www.enabel.be



Belgique

partenaire du développement